

# Contamination par les pesticides en France – Action locale et nationale pour réduire la problématique

NICOLAS DOMANGE

*Chargé de mission pollutions diffuses*

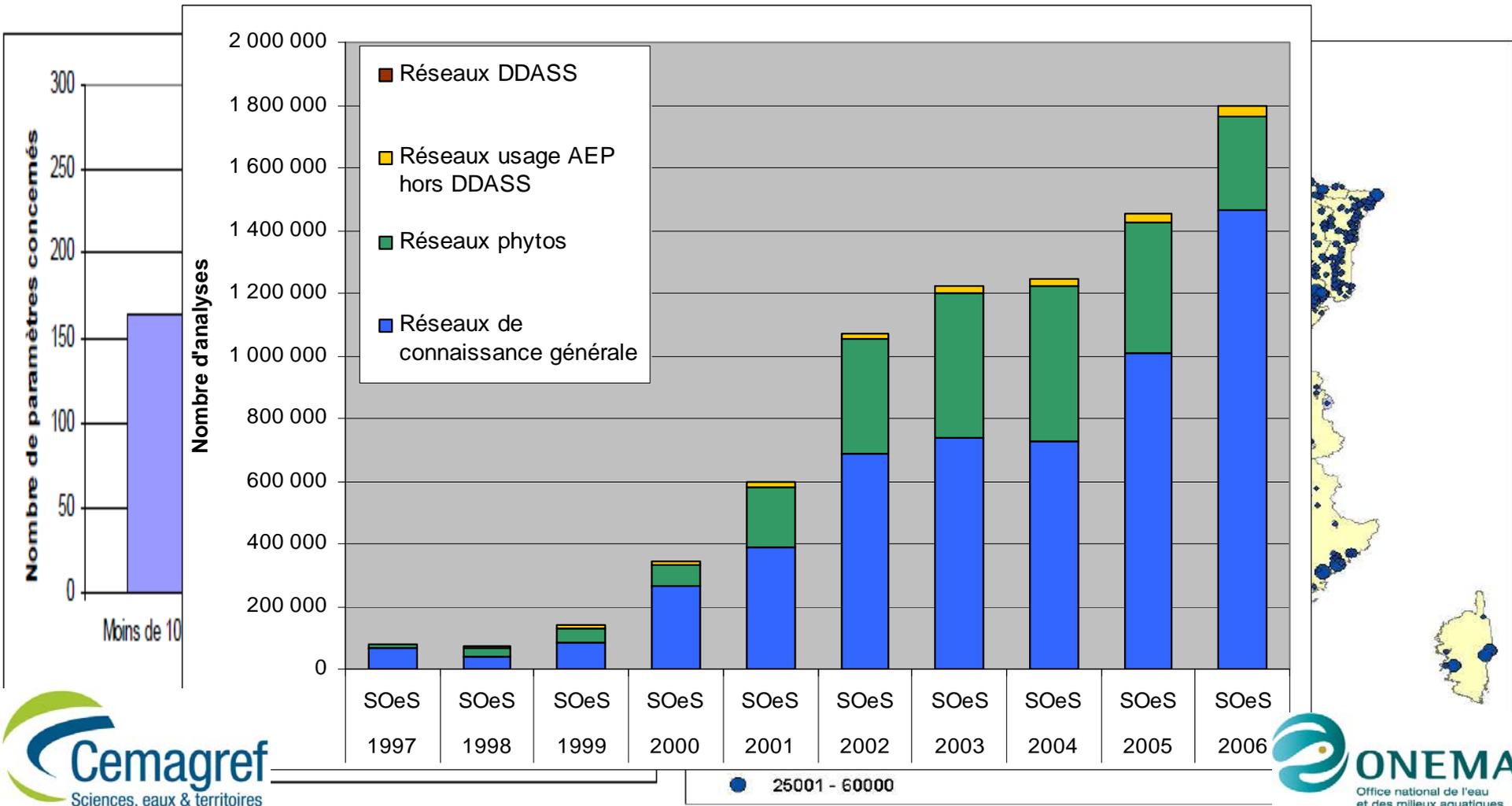
Direction de l'Action Scientifique et Technique/Direction générale de l'ONEMA

CIPR  
24 février 2010

# Constat français au niveau de la contamination des eaux par les pesticides

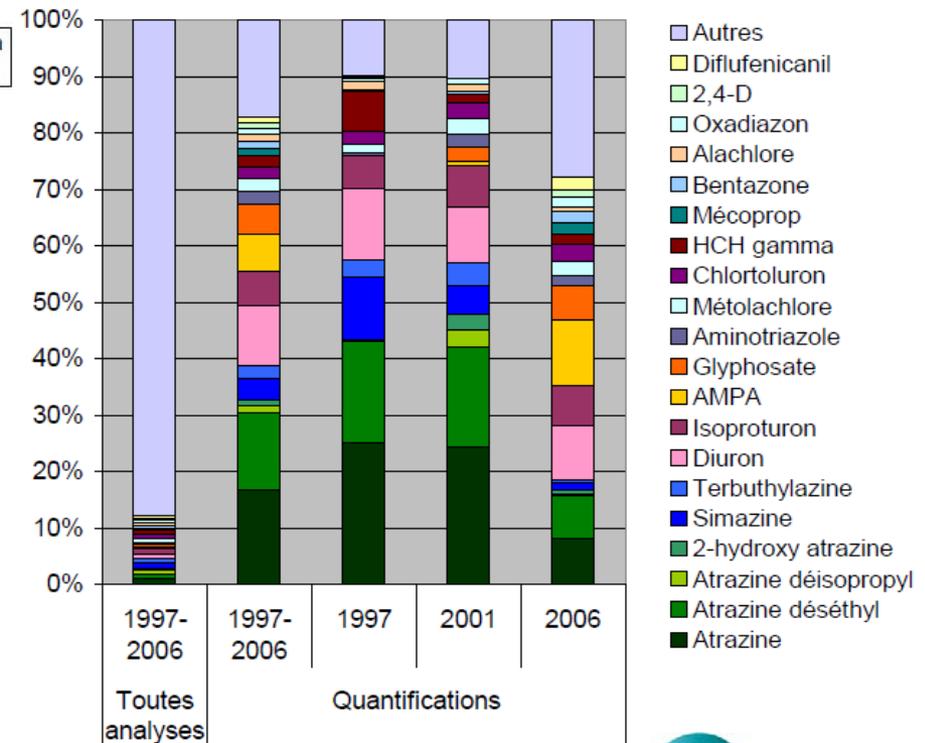
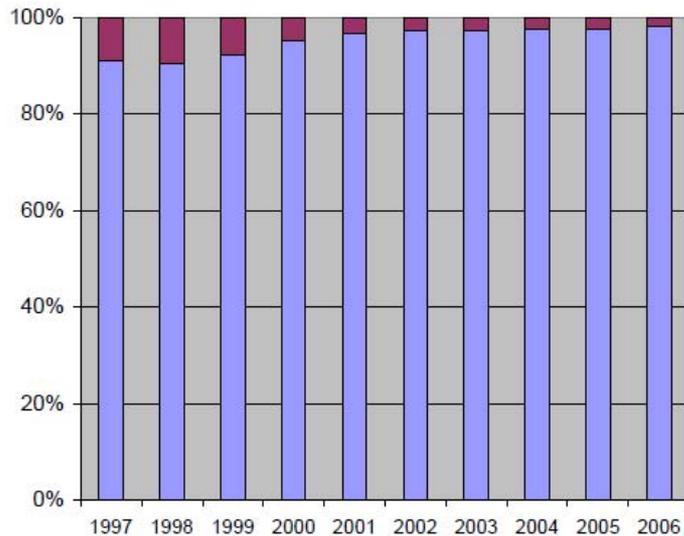
intensification du suivi

mais hétérogénéité spatiale et temporelle des données



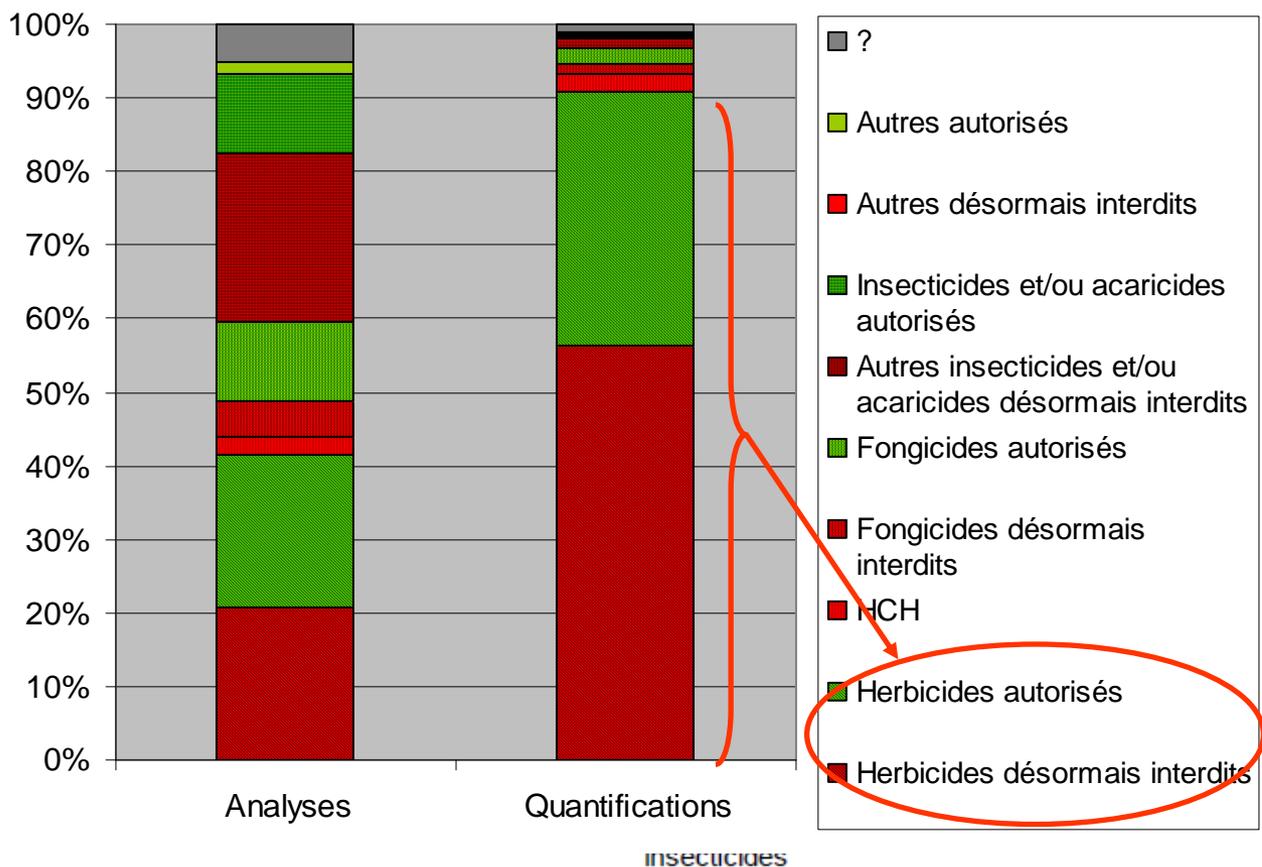
# Constat français au niveau de la contamination des eaux par les pesticides

## Analyse globale des résultats



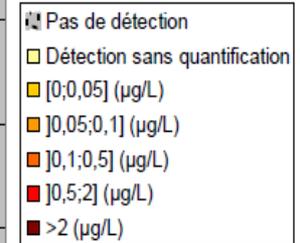
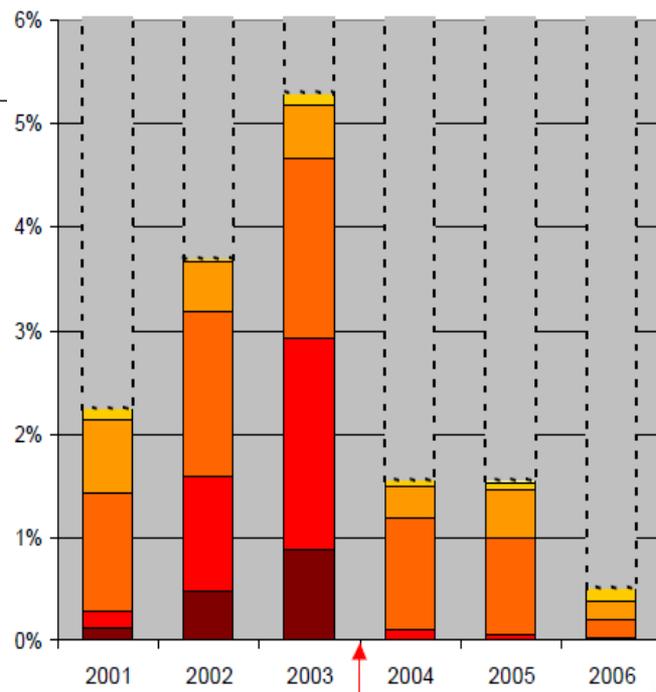
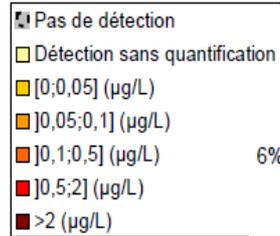
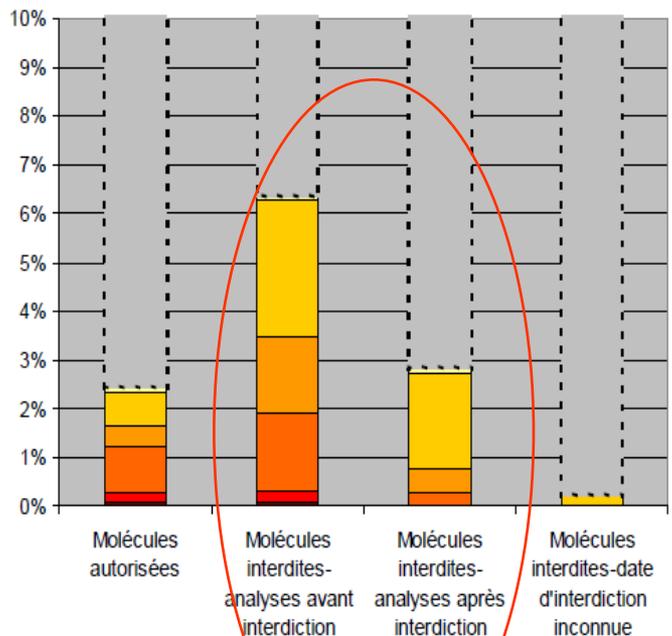
# Constat français au niveau de la contamination des eaux par les pesticides

## Analyse globale par type de pesticides



# Constat français au niveau de la contamination des eaux par les pesticides

## efficacité des restrictions d'utilisation



# Du Grenelle de l'Environnement ...à la Loi Grenelle I ... au plan Ecophyto (actions liées aux pesticides à l'échelle nationale)

## le grenelle de l'environnement

A réuni pour la première fois l'Etat et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

a abouti à un plan d'action de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables recueillant un accord le plus large possible des participants.

## Engagements Grenelle et loi grenelle

### Au niveau de l'eau

- Doubler la quantité de masses d'eau en bon état d'ici à 2015
- Définir, d'ici à 2012, des plans d'action pour protéger les 500 captages d'eau potable les plus menacés, en intégrant la problématique des produits phytosanitaires.
- Donner la priorité aux agricultures biologiques et peu utilisatrices d'intrants dans les périmètres de captage d'eau potable.
- Fixer des objectifs de réduction de la présence des substances dangereuses prioritaires dans les milieux aquatiques.

### Au niveau de l'agriculture

- Développer l'agriculture biologique (objectif : 6 % de surface agricole utile en agriculture biologique en 2012, et 20 % en 2020).
- Généraliser les pratiques agricoles plus durables:
  - retrait d'ici à fin 2010 des 40 substances phytosanitaires les plus préoccupantes dans les produits phytosanitaires
  - réduction de l'usage des pesticides de 50% en 10 ans si pas de produits ni de pratiques de substitution techniquement et économiquement viables=>**Ecophyto 2018**
- interdire l'épandage aérien des produits phytosanitaires, sauf dérogation.

# Étude préalable à Ecophyto 2018: ECOPHYTO R&D (2006-2010)

## « Vers des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires »

commande à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) par les ministères de l'agriculture et de l'environnement fin 2006

### **Objectif:**

élargir la connaissance sur les systèmes de culture économes en pesticides et évaluer les conditions de leur généralisation à l'échelle nationale, à l'aide de différents scénarios intégrant l'objectif du plan Ecophyto 2018 : réduction de l'usage des pesticides de 50% en 10 ans.

### **Résultat:**

- recours à la seule agriculture raisonnée pas suffisant pour atteindre les objectifs du Grenelle : en prenant en compte toute l'agriculture, une réduction de l'ordre de 30% serait possible, sans perte de marges -dans un contexte économique analogue à celui de l'année 2006- mais avec une diminution des volumes de production (5% en moyenne).
  - Au-delà d'une diminution de 30%, changer les systèmes de culture devient impératif et les baisses de production et de marges inévitables
- => mise en place d'un réseau de 3.000 fermes références, permettant d'assurer la collecte et la diffusion de données sur les systèmes agricoles à bas intrants pour Ecophyto 2018



# ECOPHYTO 2018 (2008-2018...) - Plannational piloté par le Ministère de l'agriculture

- définissant différentes mesures à prendre pour parvenir à **l'objectif de réduction de 50% de l'utilisation des pesticides d'ici 10 ans** (**rappel la finalité d'ecophyto n'est pas la qualité de l'eau**)

Ce plan est décliné en 105 actions regroupées en 8 axes :

Axe 1: **Evaluer** les progrès en matière de diminution de l'usage des pesticides

Axe 2: **Recenser et généraliser les systèmes agricoles** permettant de réduire l'utilisation des pesticides (**mise en oeuvre d'ecophyto R&D**)

Axe 3 : **Innover** dans la conception et la mise au point de systèmes de culture économes en pesticides (**axe recherche => lancement début 2010**)

Axe 4: **Former** à la réduction et **sécuriser** l'utilisation des pesticides

Axe 5 : **Renforcer les réseaux de surveillance** des bio-agresseurs et des effets indésirables de l'utilisation des pesticides

Axe 6 : Prendre en compte les spécificités des **Départements d'Outre-Mer**

Axe 7 : Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques en **zone non agricole**

Axe 8 : **Organiser le suivi national** du plan et sa déclinaison territoriale, et **communiquer** sur la réduction de l'utilisation des produits

## Financement

via une part de la redevance pour pollutions diffuses /distributeurs produits phyto (**création d'une base de données nationales des Ventes de pesticide gérée par l'ONEMA**)

gestion par l'ONEMA; Engagé 2009: 10M€ ; Jusqu'à 20M€ en 2010

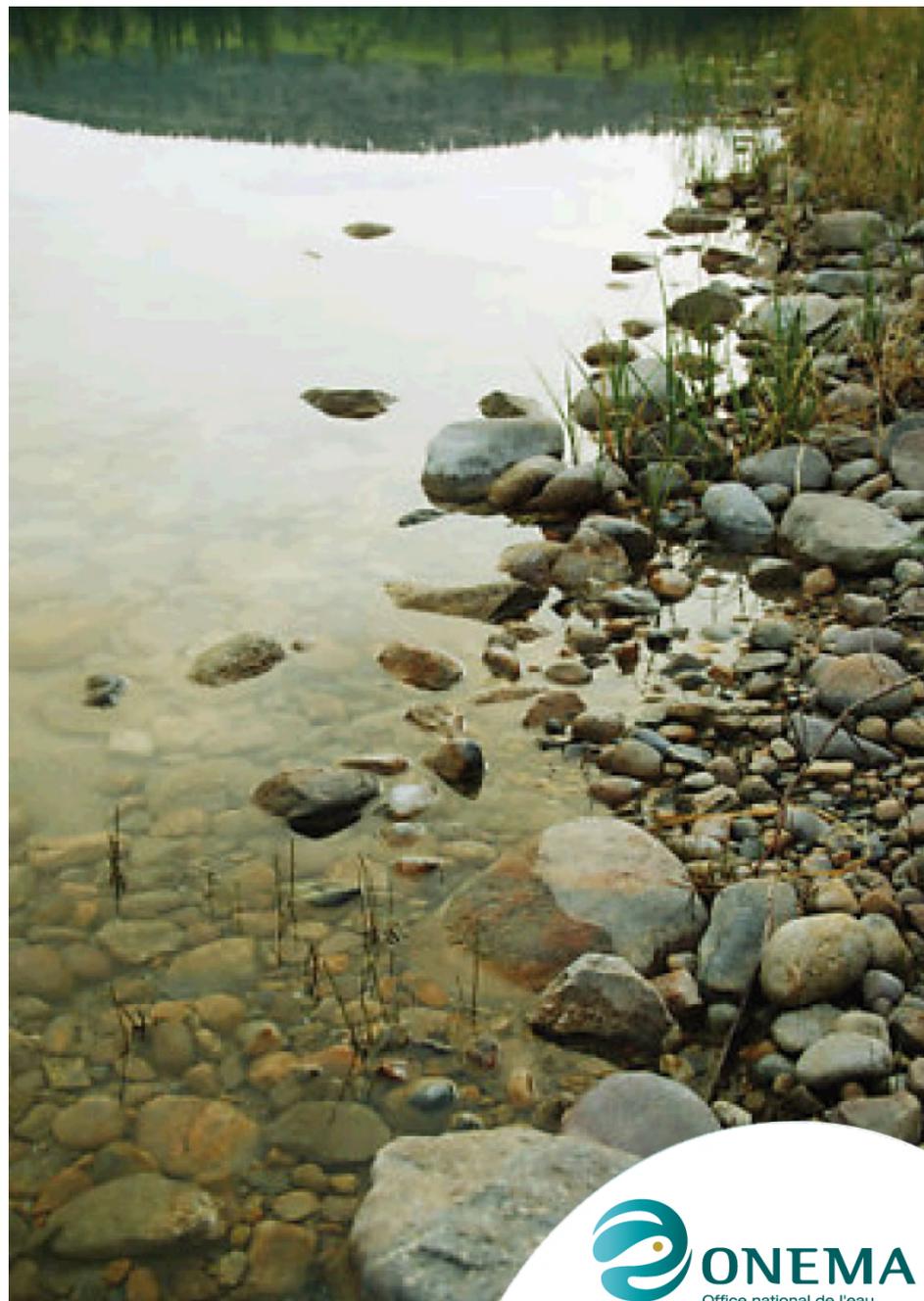
# Autre contexte réglementaire influençant la priorisation des actions R&D à l'échelle nationale au niveau de la problématique des pesticides

## Spécifique national

Plan Chlordecone en Guadeloupe-Martinique

## Européen

- DCE
  - Réseaux de surveillance
  - outils reliant Pressions /impacts
  - Protection des captages vis-à-vis des pollutions diffuses
  - Schéma de gestions de bassins (SDAGE/SAGE)
- DSUP
  - Efficacité des bandes enherbées
  - Plan d'Actions Nationaux et diminution de l'impact



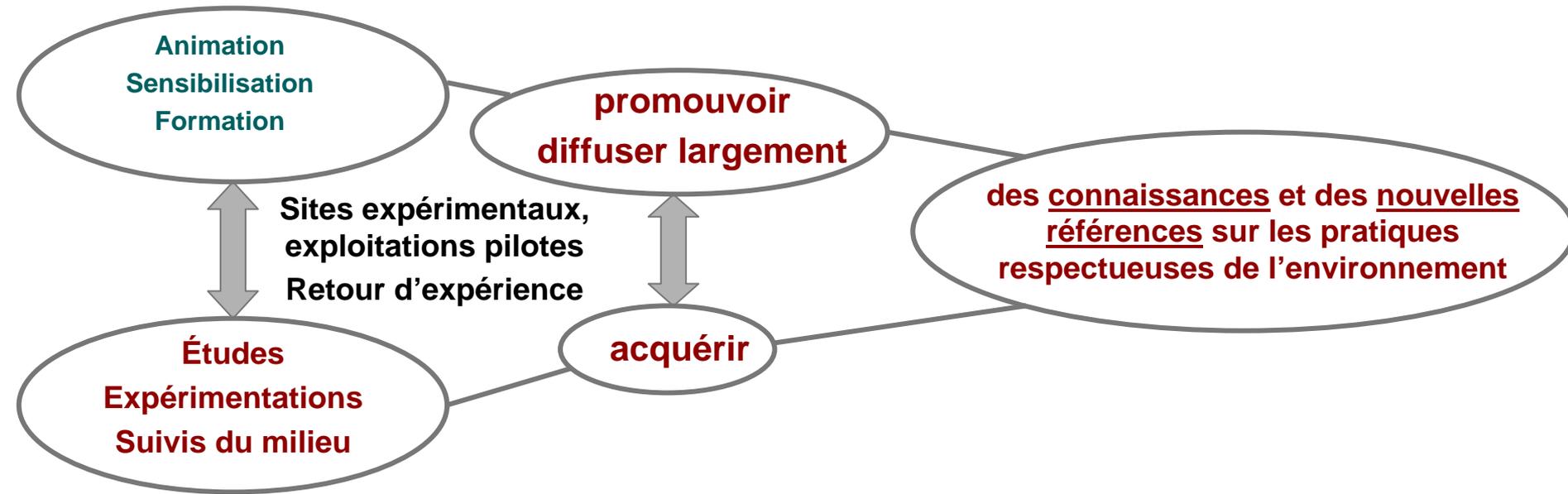
# Thèmes prioritaires de R&D à développer à l'échelle nationale

pilotés directement ou indirectement par la DAST (notamment via Appel à Projet de Recherche « pesticides » du Ministère environnement)

- Evaluation des risques à priori /amélioration des outils => coopération prévue en 2011 avec AFSSA
- Optimisation des réseaux de surveillance et des molécules à suivre => respectivement travail avec le Cemagref en cours (voir introduction) et avec l'INERIS
- Travaux sur les couplages **pression(apport)=>transfert=>impact** (DCE) notamment pour déterminer quelle pourraient être les actions les plus pertinentes à mener pour diminuer l'impact
- **Protection des captages d'eau potable**
  - Utilisation de nouveaux outils tels que les isotopes pour mieux connaître les sources de pollutions => étude avec le BRGM
  - Aide au choix des mesures en fonction d'objectifs quantitatifs fixés => création d'un Groupe Technique nationale animé par l'ONEMA
- Meilleure utilisation des indicateurs de risque de transfert ou d'impact => création d'un Groupe Technique national animé par l'ONEMA
- Développer des innovations permettant de réduire la pression des pollutions diffuses, agricoles et urbaine par exemple le développement **d'outils de mitigation** en zone de transition à mettre en œuvre à différentes échelles (parcelles/BV) par exemple bandes enherbées => travaux avec le Cemagref



# Actions locales: Politique d'interventions de l'agence de l'eau Rhin Meuse



**Accroître les connaissances pour limiter les pollutions par les pesticides :**

**- réduire l'impact des pesticides utilisés**

exemple : dispositifs de mitigation (étude sur BV viticole alsacien), traitements collectifs des effluents phytosanitaires

**- réduire l'utilisation des pesticides :** études et expérimentation sur les techniques de protection intégrée, de désherbage mécanique, l'agriculture biologiques (via les instituts de recherches, les lycées agricoles, les OPA)

# Actions locales: Politique d'interventions de l'agence de l'eau Rhin Meuse

## Lutte contre les pollutions agricoles

### Accompagnements financiers des agriculteurs dans leurs changements de pratiques :

- Compensation financière transitoire pour les efforts consentis
  - réduction et suppression de pesticides
  - Conversion à l'agriculture biologique
- Aides à l'investissement (matériels de désherbage mécanique, de sécurisation de la manipulation des pesticides...)
- Accompagnement technique
- Formations

- Et des actions complémentaires : soutien aux projets collectifs, à des actions foncières...

### Des interventions ciblées prioritairement :

- sur les zones dégradées ou sensibles
- sur les aires d'alimentation de captage à préserver et à restaurer
- sur les sites particulièrement sensibles (BV avec une pression phyto importante)



## Lutte contre les pollutions non agricoles

Incitation forte des gestionnaires d'espaces (collectivités)



**Zéro pesticide**

pour l'entretien des espaces verts et voiries

(projets globaux : études, investissements, suivis techniques, formation et communication)

## Actions complémentaires Milieux

Préservation et création de zones humides, ripisylves, zones tampons



Limiter le risque de transfert et accroître la capacité d'auto-épuration du milieu